

Utilisateurs de DEB sur Pro.Dou@ne (n'ayant jamais utilisé DEB sur le WEB)

Objectif


Déclarer en ligne mes déclarations d'échange de biens

Mode opératoire

- :: Je crée un **compte personnel** sur le portail ProDou@ne
- :: J'accède ensuite au télé service **DEB sur ProDou@ne** dans mon espace personnel : **conservez par-devers vous identifiant et mot de passe**

Etapes clefs

■ Ouverture d'un compte Personnel ProDou@ne sur <https://pro.douane.gouv.fr>

- Aller sur le portail ProDou@ne et cliquer sur la rubrique **Inscription**
- Renseigner votre formulaire d'inscription
 - :: Choisir l'**identifiant** de votre compte ProDou@ne
 - :: Choisir le **mot de passe** de votre compte ProDou@ne
 - :: Entrer le **code SIRET** de votre entreprise (facultatif), cliquer sur le petit œil  puis valider votre fiche entreprise
 - :: Entrer l'**adresse courriel professionnelle** où l'on peut vous joindre et à laquelle seront envoyés vos accusés de réception
- Valider votre inscription



>> Le portail vous envoie un courriel vous invitant à activer définitivement votre compte ProDou@ne

- Cliquer sur le lien contenu dans le courriel pour activer votre compte ProDou@ne
- Activer votre compte ProDou@ne au moyen de votre identifiant et mot de passe

>> Un espace personnel vous est dès lors ouvert sur le portail ProDou@ne : Notez votre identifiant et mot de passe

■ Accès au téléservice DEB sur ProDou@ne

- Cliquer sur puis cliquer sur afin d'accéder au télé service.

Etapes clefs

